

## **Réponse du Front de Gauche**

Nous vous remercions de votre questionnaire. Vous avez eu l'occasion de rencontrer des responsables du Front de Gauche, notamment pendant la présidentielle et c'est donc avec plaisir que nous répondons à nouveau à ce questionnaire. Comme vous le savez, nous avons de nombreux points communs.

### **Protéger et restaurer les écosystèmes terrestres et aquatiques**

Le Parti de Gauche est écosocialiste, ce qui signifie que nous estimons que tous les écosystèmes sont intrinsèquement liés et que la vie humaine dans de bonnes conditions dépend de l'état de la biosphère et de ses équilibres.

Nous considérons que le système capitaliste actuel est anti-écologique car il fonctionne selon un mode de production non responsable qui a pour conséquence l'extinction des ressources naturelles.

La perte de biodiversité que nous subissons actuellement est inquiétante et nos élus feront tout ce qui est leur pouvoir pour que la Commission européenne prenne les mesures nécessaires afin d'enrayer ce phénomène.

Pour ce faire, notre parti lutte activement, dans les instances dans lesquelles nous avons des élus, en faveur d'un autre mode de production et de consommation.

Ainsi, lors de la dernière session du Parlement Européen, nous nous sommes prononcés en faveur de la lutte contre les espèces exotiques et envahissantes tout en dénonçant le manque de mesures sur les eaux de ballaste qui sont un des principaux vecteurs d'apport d'espèces invasives.

Nous veillons également à l'application des nombreuses directives émanant de la Commission européenne : directive baignade, directives habitats, directives oiseaux, directive cadre sur l'eau... Des moyens doivent être mis à disposition des Etats membres afin d'assurer une gestion raisonnée des écosystèmes. Pour ce faire, la coordination et la concertation des acteurs du milieu sont indispensables afin de maintenir une activité économique tout en protégeant l'environnement. Nos élus s'assureront de l'application de ces directives dans leurs circonscriptions et du respect de celles-ci.

Le contrôle de l'apport des déchets et des pollutions chimiques doit se faire à l'échelle des bassins versants et les stations d'épuration doivent être améliorées (stations d'épuration biologique, bio-épuration...). Il est essentiel que d'ici 2020, l'état écologique et chimique de la majorité des cours d'eau Français soit, à minima, bon.

Nous défendons une agriculture raisonnée et biologique, nous sommes en faveur de la directive Ecophyto 2018 qui implique une diminution drastique des engrais et de pesticides.

Le programme LIFE+ doit davantage être subventionné afin de contribuer le plus largement possible au développement et à la mise en œuvre de la politique et du droit en matière d'environnement.

L'urbanisation et l'artificialisation des terres doivent être ralenties, cela doit passer par le respect des PLU et la création de SCOT. Les documents d'urbanisme doivent être réalisés aussi dans une optique de protection de l'environnement.

Enfin, la biodiversité exceptionnelle des régions d'outre-mer doit être protégée par des mesures adaptées aux enjeux locaux.

### **Protéger les milieux marins et maîtriser leur exploitation**

Le Parti de Gauche s'intéresse tout particulièrement aux milieux marins car nous pensons que notre avenir s'y situe. Ainsi, il est important de développer l'économie autour de ces milieux tout en les préservant.

Puits de carbone, les milieux marins perdent de plus en plus cette fonctionnalité en raison de l'augmentation des températures et des diverses pollutions qui entraînent une acidification du milieu. Les océans sont la source de nombreuses richesses, minérales et organiques qui sont parfois en voie de disparition du fait d'une surexploitation ou de pollutions. Ainsi, les zones mortes, qui grandissent de façon inquiétante à travers les océans, ne livrent plus aucune ressource.

Une bonne gestion des ressources halieutiques est essentielle afin de ne pas accentuer la perte de biodiversité et de ne pas dérégler les nombreux réseaux trophiques qui composent les milieux marins. La disparition d'une espèce marine a un impact direct sur la faune aviaire marine, cette même faune qui subit déjà de nombreuses attaques.

Les réserves halieutiques ne sont pas infinies, une bonne gestion des stocks doit être appliquée afin de préserver cette ressource primordiale. Il existe une limite qu'il ne faut pas dépasser afin que le stock de poissons ne diminue pas ; la Commission Européenne doit statuer sur cette limite. Ainsi un rendement maximal durable doit être créé pour chaque espèce pêchée et commercialisée, d'ici 2015. Nos élus travailleront sur cette question et la soumettront lors des sessions de la commission.

Afin de protéger l'écosystème marin, les zones couvertes par les aires marines protégées doivent être élargies ; parmi elles, les sites Natura 2000 en mer doivent être multipliés et doivent se combiner au plan d'action de l'UE pour les oiseaux marins. Cet objectif d'élargissement des zones marines protégées doit passer par une augmentation des subventions allouées, par exemple, aux agences des aires marines protégées.

Nos élus s'assureront de la correcte application de la DCSMM et demanderont à étendre le champ d'application de cette directive aux régions ultra-périphériques.

Enfin, dans un objectif de développement des énergies renouvelables, la construction de plateformes d'éoliennes offshore est une bonne idée. Il faut cependant réfléchir à l'emplacement de ces plateformes car un manque de coordination entraîne une multiplication

de ces infrastructures qui se retrouvent au milieu de corridors écologiques, ce qui a un impact désastreux pour les communautés d'oiseaux marins.

Les enjeux climatiques dépendent, pour beaucoup, du bon état de la biosphère. La dégradation actuelle de notre environnement entraîne un dérèglement climatique qui ne ralentira qu'avec la mise en place de réelles mesures de préservation de la biodiversité.

### **Accompagner le développement d'une agriculture garante de la santé des consommateurs et de la qualité des écosystèmes**

**En matière agricole, nos députés européens se battront pour une politique agricole européenne qui ne soit pas au service de l'agro-business et de la finance, mais au service de l'intérêt général. Nos députés s'opposeront aux accords de libre-échange, et en premier lieu au GMT (Grand Marché Transatlantique), véritable menace pour notre agriculture et pour les normes sociales, écologiques et alimentaires que nous appliquons aujourd'hui en France et en Europe.**

La réforme votée par le Parlement européen en 2013 prévoit une nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) pour la période 2014-2020. Cette nouvelle PAC a été votée par l'alliance de la droite et des sociaux-démocrates. Malgré quelques évolutions positives par rapport à la PAC précédente, elle confirme le processus de dérégulation des marchés agricoles – avec notamment la disparition des quotas laitiers- et un système d'aides aux agriculteurs qui bénéficie surtout aux plus grandes exploitations, au détriment de l'emploi et du revenu des petits agriculteurs. Avec des conditionnalités environnementales pratiquement sans incidence par rapport aux pratiques agricoles actuelles, le soi-disant « verdissement » de la PAC est réduit à peau de chagrin.

Dans ce contexte, on risque de voir se multiplier les fermes industrielles, comme la « ferme aux mille vaches » qui s'apprête à ouvrir en Picardie. C'est une condition notamment pour aller vers une meilleure prise en compte du bien être animal. Plus généralement, le processus de concentration de l'agriculture dans un nombre de plus en plus réduit d'exploitations se poursuivra dans les années à venir. Il en va de même pour les destructions d'emplois agricoles qui vont avec et pour la précarité de la majorité des agriculteurs, dont le revenu fluctue au rythme de marchés dérégulés. Enfin, les dégâts écologiques du modèle productiviste se poursuivront, au détriment de la qualité des aliments, de la santé publique, de la biodiversité, de la lutte contre le changement climatique.

Il est temps de refonder la PAC afin de :

- rompre avec la course actuelle à l'agrandissement des exploitations et au productivisme,
- garantir une alimentation de qualité pour tous, et pas seulement comme aujourd'hui pour une minorité plus aisée ayant la chance de pouvoir s'offrir de tels produits,
- assurer des revenus et des conditions de travail décentes aux agriculteurs, aux salariés agricoles et des industries agro-alimentaires
- favoriser une agriculture paysanne, écologique et biologique, relocalisée et créatrice d'emplois.
- Lutter contre l'usage des intrants nocifs pour la santé et la biodiversité.

Les discussions sur la PAC de l'après-2020 débiteront sous la mandature du prochain Parlement européen et de la prochaine Commission européenne. **Les députés européens du Front de Gauche défendront activement ces orientations, comme ils l'ont fait au cours de la dernière mandature. Ils continueront à s'opposer aux OGM et à la brevetabilité du vivant.**

Par ailleurs, la Commission européenne négocie dans le plus grand secret et avec la complicité de la droite et des sociaux-démocrates européens, un accord de libre-échange avec les États-Unis qui pourrait, s'il aboutissait, se traduire par l'importation massive de produits agricoles ne répondant pas à nos normes sociales, alimentaires, sanitaires et environnementales : poulets lavés au chlore, bœuf aux hormones, OGM, etc. D'autres traités de libre-échange sont en négociation avec diverses régions du monde. Ces traités constituent des menaces à la fois pour certains secteurs de l'agriculture européenne et pour les paysannes de nombreux pays en développement menacés par la concurrence de l'agro-business et des multinationales européennes de la transformation et de la distribution alimentaires. Ces traités de libre-échange sont incompatibles avec la nécessaire transition écologique des agricultures. En effet, cette transition implique de relocaliser les productions et de protéger les agriculteurs contre les importations à bas coût issues du dumping social et environnemental.

### **Lutter contre les changements du climat tout en anticipant les mesures d'adaptation**

En matière climatique, le Front de Gauche est effectivement favorable à une stratégie plus ambitieuse que celle en vigueur à ce jour et que celle proposée par le Commission en début d'année.

Pour nous, les objectifs en matière climatique doivent être les suivants. Sur la base du dernier rapport du GIEC et des précédents, nous revendiquons des objectifs et une trajectoire climatique pour l'Europe similaires à ce que de nombreux mouvements sociaux demandent :

- 40% d'ici à 2020
- 60% d'ici à 2030
- 95% d'ici à 2050

En ce qui concerne l'efficacité énergétique, l'Union Européenne, notamment dans sa stratégie 2020 est extrêmement peu ambitieuse et ne fait pas apparaître d'objectifs à ce stade pour 2030. Nous voulons une politique climatique qui fasse de la sobriété énergétique un pilier essentiel. A l'échelle européenne, des objectifs nationaux contraignants doivent être déployés prioritairement afin de viser 30% d'économies d'énergies d'ici à 2030. Nous sommes favorables à vos objectifs à 2050 en matière d'efficacité énergétique en général (sobriété plus efficacité énergétique).

Cela passe pour nous par une planification écologique à l'échelle européenne et nationale. Pour ce faire, rompre ou désobéir avec les Traités actuels est une nécessité. Effectivement, ce sont eux qui nous interdisent d'avoir une politique concertée et planifiée car non concurrentielle et ne profitant pas, de fait, aux multinationales mais aux peuples.

Cette planification écologique a évidemment comme préalable, nous nous rejoignons sur cette question, la sortie de la financiarisation des politiques climatiques par l'abrogation du marché carbone et la lutte contre les projets issus du protocole de Kyoto qui marchandisent les forêts et exploitent les peuples (REDD, REDD +, REDD ++ et MDP).

Nous proposons la constitution d'un pôle public bancaire nécessaire à l'investissement à long terme dans le développement des filières industrielles (transport, économies d'énergie, agriculture, énergies renouvelables etc.) ; le retour sur les privatisations et libéralisations du marché de l'énergie ; la constitution d'un pôle public de l'Énergie sur la base des entreprises EDF, GDF, Arvéa, Alstom etc. et le développement massif du ferroutage en Europe par le biais d'autoroutes ferroviaires mais également de plateformes de proximités permettant de rapprocher les marchandises au plus près.

Nous proposons également l'abandon des projets inutiles et imposés qui sont bien souvent néfastes en matière de biodiversité.

Enfin, nous défendons un accord ambitieux pour la COP 21 de Paris 2015. Cela passe par un accord contraignants mais également par l'accès au financement pour le Fond Vert et le Fond d'adaptation, qui à ce jour ne sont pas dotés comme ils le devraient, d'autant plus depuis l'actualisation des données par le dernier rapport du GIEC. Nous convenons donc avec vous que les politiques en matière d'adaptation aux changements climatiques doivent impérativement être renforcées.